



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

La gestion communale des services publics locaux est la marque de fabrique de Mouans-Sartoux depuis des décennies.

Malheureusement suite à la mise en oeuvre de l'intercommunalité, l'Etat n'a cessé de déposséder les communes de leurs compétences pour les transférer au niveau intercommunal comme le prévoit la [Loi NOTRe](#) (Nouvelle Organisation du Territoire de la République).

L'Assemblée Nationale vient de poursuivre dans ces intentions en confirmant l'obligation pour les communes de céder la gestion de l'eau et de l'assainissement, ainsi que tous les biens et immeubles nécessaires à l'exercice du service, à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2020.

La [régie Municipale des Eaux de Mouans-Sartoux](#) figure parmi les biens les plus précieux au sein du patrimoine des Mouansoises et des Mouansois, patrimoine qui est estimé à plus de 75 M d'€ et qui va quitter la propriété communale au profit de l'intercommunalité.



Le rapport annuel de la régie municipale des eaux, présenté lors du dernier conseil municipal peut témoigner de la qualité et de la bonne santé du service rendu à la population.

Tous les indicateurs de performance sont très bons avec, rappelons le, une tarification qui se situe bien en dessous du tarif moyen pratiqué dans des communes de même importance.

Mouans-Sartoux et ses élus entreprendront tout ce qui est légalement possible afin de préserver la gouvernance de l'eau et de l'assainissement au niveau communal. Des études juridiques sont en cours afin de déterminer la façon la plus sûre d'y parvenir. Je sais pouvoir compter sur le soutien de tous (tes) les Mouansois(es) dans cette démarche.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

L'événement Picasso à la Donation Albers-Honegger

Concerts, théâtres, projections cinématographiques en plein-air, bals musette, littérature, l'été 2018 sera encore d'une grande diversité, à Mouans-Sartoux !

On pourra également observer les étoiles dans les [Jardins du MIP](#), en août, et assister à la création du [M.U.R de street art](#), en juillet, du côté de l'allée Lucie Aubrac.



L'événement, ce sera l'exposition exceptionnelle « *Picasso à tous les étages* », à l'eac. ! Cette exposition est présentée dans le cadre de la manifestation culturelle internationale [Picasso-Méditerranée](#), une initiative du [Musée national Picasso-Paris](#). Plus de 60 autres institutions ont imaginé ensemble une programmation autour de l'œuvre « obstinément méditerranéenne » de Pablo Picasso.

Trois Mouansois lauréats du concours de moniteur d'anatomie



Les moniteurs d'anatomie sont des étudiants en médecine sélectionnés en 2^e année par concours. Ils ont pour rôle de préparer et organiser les séances qui sont faites aux étudiants de 2^e et 3^e années et ils assistent le professeur en séance. Ils ont aussi pour mission de créer des supports pédagogiques de e-learning.

Cette année, les trois premières places de ce concours très difficile et sélectif ont été obtenues par trois étudiants qui ont tous fréquenté en même temps les écoles élémentaires de Mouans-Sartoux. Il s'agit de Salomé Zemour, Tanguy Perraudinet et Naël Badrah.

Le 1^{er} étage de la médiathèque entièrement repensé et réaménagé !

Afin de vous accueillir toujours mieux, l'ensemble du premier étage de la médiathèque a été réaménagé. L'espace multimédia fait maintenant près de 250m² ! Cindy et Stéphane vous réservent de belles surprises ! Les espaces musique et cinéma (CD et DVD notamment), sont quant à eux disposés sur la mezzanine au cœur de la médiathèque. Béatrice et Clément ont imaginé pour vous un lieu encore plus adapté à vos demandes et besoins.

Un espace de travail au cœur des collections du Centre Régional de Documentation Occitane vous offre un lieu propice à la concentration et aux révisions pour les plus jeunes. Profitons-en pour remercier les services de la ville de Mouans-Sartoux (technique et ménage) pour leur travail et le soutien financier de la DRAC et de la Région Sud. La date de l'inauguration vous sera communiquée prochainement.



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Le Sénat accepte enfin de porter à 20 % la proportion d'aliments bio dans la restauration collective à l'horizon 2022.

Le Parlement avait validé cette proposition qui s'inscrit dans la loi agriculture-alimentation. Cette orientation correspond aux attentes de la population qui réclame de façon quasi unanime l'introduction d'aliments biologiques dans la restauration collective et dans les cantines en

particulier. Les détracteurs de cette proposition de loi rétorquaient que le bio coûterait trop cher et que la production locale ne pourrait pas répondre à la demande.

Rappelons juste que depuis 2012, dans les cantines et les crèches de Mouans-Sartoux, c'est 100 % de l'alimentation qui est bio, locale ou équitable et sans surcoût pour les familles !

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

De temps à autre, il faut savoir appuyer sur « pause », surtout en politique...

Alors cette fois, nous avons choisi de ne pas vous parler ici du nouveau projet de construction de 18 logements qui sera bientôt édifié au 329 av. de Cannes... Pas plus que des dépenses, de prime abord superfétatoires, comme les 40.000€ confiés à un cabinet d'avocats pour éventuellement doter la Régie Municipale des Eaux d'un autre

statut juridique et des 20.000€ dépensés pour « faire avancer les réflexions de nos voisins européens » au sein de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable...

Voire même de l'augmentation des prix de la restauration scolaire, de la garderie, de l'accueil de loisirs, des tarifs du cinéma...

Non, c'est décidé, nous ne vous parlerons pas de tout cela... préférant vous souhaiter, à tous, un très bel été.

Christophe CHALIER



Collecte des déchets ménagers : en 2019, on chamboule (presque) tout...

Devant la persistance des dépôts sauvages sur la voie publique, devant la surcharge importante de plusieurs points d'apport volontaire qui entraîne des problèmes de salubrité et le dérèglement du fonctionnement de la collecte, et surtout devant la quantité de déchets produite par habitant qui est de plus de 25 % supérieure à la moyenne nationale (hors déchets verts), nous nous devons de réagir ensemble.

La première mesure va consister à développer la collecte des déchets en porte à porte en remplacement de certains points de regroupement, dès le début de l'année 2019.

Réduire ses déchets, c'est mieux !

Les secteurs concernés, environ 30 % des résidents mouansois au démarrage se verront attribuer un bac gris personnel pour les ordures ménagères et un bac jaune personnel pour le recyclage. Ces bacs devront être présentés uniquement les jours de collecte, soit directement devant votre porte, soit sur un point de présentation proche de chez vous. Cette nouvelle collecte des déchets vous sera présentée lors de 4 rencontres publiques, salle Léo Lagrange, les 2, 3, 5 et 10 juillet à 18 h 30. Trier, recycler les déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux. Seul l'engagement de chacune et chacun d'entre nous permettra de retrouver une collecte efficace, aux coûts maîtrisés, et des bords de chemins propres et avenants.



RÉUNION Publique

ÉVOLUTION de la COLLECTE des DÉCHETS sur votre COMMUNE

SALLE LÉO LAGRANGE

- > Le Lundi 02 juillet 2018, à 18h30,
- > Le mardi 03 juillet 2018, à 18h30,
- > Le Jeudi 05 juillet 2018, à 18h30,
- > Le Mardi 10 juillet 2018, à 18h30.

En 2019, le Pays de Grasse va procéder à la suppression de certains points de collecte collectifs au profit d'une collecte individuelle de vos déchets.

Venez vous informer !

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
17 Avenue Paul Simon
06130 GRASSE
www.paysdegrasse.fr

0 800 506 586
collecte@paysdegrasse.fr

Un ingénieux tamis au site de compostage de la Grand Pièce

Depuis avril 2017, à l'initiative de la mairie de Mouans-Sartoux, un site de compostage collectif a été installé par UNIVALOM dans la forêt de l'Orée du bois.

Une quarantaine de familles du quartier de la Grand Pièce déposent désormais leurs déchets compostables dans ces bacs.

L'entretien et le bon fonctionnement du site sont assurés par ces familles.

L'engagement écocitoyen bénévole

Tous les mois, sous l'impulsion de Magali Fletcher, la coordinatrice du site, un



relais écocitoyen se retrouve dans la convivialité pour transvaser le compost en maturation entre les différents bacs prévus à cet effet. Régulièrement aussi, les bacs de maturation doivent être tamisés afin de récupérer du compost mûr, directement réutilisé par les habitants du

quartier dans les jardins ou pour leurs plantes en pot.

Cette dernière phase étant assez physique, le collectif a réfléchi et s'est renseigné pour s'équiper d'un « tamiseur » de compost.

Un membre du collectif a fabriqué cette dernière

innovation qui facilite grandement le travail. Le site de compostage collectif de la Grand Pièce, par son organisation basée sur l'engagement écocitoyen bénévole, crée du lien inter voisinage et également intergénérationnel.



Été 2018 : théâtre, expositions, co

De toutes les couleurs aux Jardins du Musée International de la Parfumerie

Les « Nocturnes, de la plante au parfum » :

- mardi 10 juillet à 18 h : vétiver et patchouli
- mardi 7 août à 18 h : osmanthus
- mardi 18 septembre à 17 h : jasmin

A l'issue de la visite, vous êtes invités à une création de parfum sur réservation (nombre de participants limités)

Les ateliers du mardi (de 10 h 30 à 12 h 30) :

- mardi 17 juillet : Les plantes sauvages
- mardi 24 juillet : Land Art
- mardi 31 juillet : Peindre le paysage
- mardi 7 août 2018 : Arts plastiques aux jardins
- mardi 14 août : Bouture
- mardi 21 août : Le rôle de l'eau
- mardi 28 août : Les animaux des jardins

Réservations et inscriptions au 04 97 05 58 14

Partir en Livre 2018 :

Le samedi 21 juillet de 10 h à 18 heures.

Les [Jardins du MIP](#) sont ouverts tous les jours de 10 h à 19 h (fermeture du guichet à 18h30). Tarif : 4€/personne (gratuit -18 ans). Tous les samedis à 17h la visite guidée gratuite (en sus des droits d'entrée) en compagnie d'un des jardiniers des Jardins du MIP, sans réservation. Infos : 04 97 05 58 14



MOUANS-SARTOUX
28^{es} *Nuits Estivales* 2018
PARC DU CHÂTEAU

6 JUILLET **QUARTET SWING**
JAZZ QUARTET SWING - SOIRÉE ESTIVALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

13 JUILLET **L'ACCORDÉON
DANS TOUS SES ÉTATS**
TOUCAS TRIO VASCO - MÈRE SOPH' INVITE STICHELLO ROSENBORG

20 JUILLET « **ITALIE - BRÉSIL 3 À 2** »
SOIRÉE THÉÂTRE - TEXTE DE DAVIDE ERBA - MISE EN SCÈNE JORDAN

27 JUILLET **3MA AVEC BALLAKE SISSOKO
DRISS EL MALOUMI & RAJERY**
MUSIQUES D'AFRIQUE

BAL MUSETTE - BALETI - 14^e FESTIVAL DE THÉÂTRE

POUR DE DÉTAILS MOUANS CONTACT : AGÈS & MARIE-LOÛISE TELIER - TOUTE LA PARTIE DU 10 11
Rues & Bibliothèque Mouans accueil informations - 04 93 75 75 16
www.nuitsestivales.fr

14^e FESTIVAL
DE THÉÂTRE PROFESSIONNEL
Au clair de lune

31 JUILLET **NOS FEMMES**
21H15
D'ÉRIC ASSÈUS
CIE SÉRIE ILLIMITÉE - NICE

1^{er} AOÛT **A DIMANCHE MONSIEUR DAUDET I**
21H15
DE JEAN-LOUIS CHÂLES
THÉÂTRE DE LA TRAVERSE - NICE

2 AOÛT **ADIEU, JE RESTE I**
21H15
D'ISABELLE MERCAULT
CIE SÉOURANE / THÉÂTRE DU COURS - NICE

3 AOÛT **L'AFFAIRE DE LA RUE LOURCINE**
21H15
D'ÉUGÈNE LABICHE
CIE DESSOUS DE SCÈNE - TOUËT SUR VAR

5 AOÛT **NUIT D'IVRESSE**
21H15
DE JANE BALASKO
THÉÂTRE DES ESTERELLES - SAINT RAPHAËL

CHÂTEAU DE MOUANS-SARTOUX

ORGANISÉ PAR LA CIE THÉÂTRALE DU SCÈNE BLEUE EN PARTENARIAT AVEC CLAPC
RENDEZ-VOUS ARTS ET MÉTIERS
WWW.COMPAAGNIEDETHEATREBLEUE.COM / BANQUETE.MUSEEINTERNATIONAL.FR
MOUANS ACCUEIL DU TOURISME - 04 93 75 75 16
TEL. 04 93 75 27 32 / 06 69 70 66 70



concerts, bals, cinéma de plein-air...

eac.

Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain
Donation Albert-Honegger
Château de Mouans-Sartoux
06370 Mouans-Sartoux
espace@lartconcret.fr

Exposition
Women on paper

Etel Adnan, Olga Adorno, Catherine Bernis,
Orshi Drozdik, Roza El-Hassan, Esther Ferrer, Inci Evinec,
Denisa Lehocka, Tatiana Loguine, Aurelie Nemours,
Lia Perjovschi, Alexandra Roussopoulos, Zorka Saglova,
Agnès Thurnauer, Amy Vogel

08.07 → 04.11.2018

L'exposition *Women on Paper* fait suite à deux expositions éponymes conçues par Nadine Gandy en 2014 à Bratislava et en 2015 à l'Institut français de Prague. Dans la galerie du château sont présentées les œuvres

d'une quinzaine d'artistes, de générations et d'origines différentes qui partagent le même intérêt pour ce médium libre et raffiné qu'est le dessin.
Infos : www.espace-de-lartconcret.fr

Mouans-Sartoux, des étoiles plein la tête !

Jardins du Musée International de la Parfumerie
Mouans-Sartoux

LES NUITS des étoiles août

Entrée Gratuite

De 19h00 à minuit :
Observation du ciel avec la Société d'Astronomie de Cannes.

20h00 :
Jazz & fleurs avec Natalia Ardis pour le chant et Rémi Collin aux piano, rhodes et orgue Hammond.

22h30 :
Ciné-concert « De la lune aux étoiles » avec Natalia Ardis et Rémi Collin - orgue de cinéma.

Un foodtruck sera présent **dès 19 h**

Informations :
activite.musees@paysdegrasse.fr
Tél. 04 97 05 58 05
Jardins du MIP - 979 chemin des Gourettes
06370 Mouans-Sartoux
Tél. 04 92 98 92 69

www.museesdegrasse.com

- Venez contempler la voûte céleste à l'occasion de la 28^e « Nuits des Étoiles », organisée par l'Association Française d'Astronomie (AFA) et les Jardins du Musée International de la Parfumerie (Mouans-Sartoux), vendredi 10 août 2018, dès 19 h.

- L'événement SpaceBus ! Le 17 août 2018, venez participer à des animations gratuites pour petits et grands et rencontrer des astronomes dans le parc du château de Mouans-Sartoux, de 13 h à minuit. Infos : www.spacebusfrance.fr



Cinéma en Plein Air en juillet et août
Chaque lundi à 21 h 40, dans le parc du château

Juillet : le 09 : *Jurassic World : Fallen Kingdom* ; le 16 : *Le Doudou* ; le 23 : *Sans un Bruit* (interdit - de 12 ans) ; le 30 : *Les Indestructibles 2*.

Août : le 6 : *Tamara vol. 2* ; le 13 : *Ma reum* ; le 20 : *Hôtel Transylvanie 3* ; le 27 : *Mission Impossible : Fallout*.

Tarif unique : 5 € - Infos : www.cinelastrada.fr



Les faits marquants du conseil municipal du 7 juin 2018

Parmi les délibérations présentées à l'ordre du jour du conseil municipal du 7 juin 2018, voici les plus marquantes :

- Alimentation durable : le conseil a adopté deux délibérations portant sur le programme européen URBACT pour lequel la commune a été sélectionnée et financée comme chef de file d'un projet de transfert de « bonnes pratiques » (achats bio/local, réduction du gaspillage, éducation des enfants) aux villes de Troyan (Bulgarie) et Rosignano Marittimo (Italie). Par ailleurs, la signature du « Pacte de Milan » portant sur ces « bonnes pratiques » et déjà adopté par plus de cent villes dans la monde a été approuvée.

- Enfance-Jeunesse : le conseil a adopté la mise à jour des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Ces tarifs restent basés sur un taux d'effort de 0,40 % du quotient familial CAF ; les prix planchers restent inchangés ; seuls les prix plafonds (qui concernent 2% des familles) ont été relevés. Les tarifs des activités jeunesse (11-17 ans) sont inchangés pour les jeunes mouansois et pour les jeunes non-mouansois fréquentant un établissement scolaire mouansois. Ils ont été relevés pour les jeunes non-mouansois fréquentant un établissement scolaire hors-commune.

- Eau et Assainissement : le conseil a approuvé le renouvellement du contrat de fourniture d'eau par le SICASIL, nécessaire pour compléter les ressources d'eau propres à la commune. Par ailleurs, l'adhésion de la commune à la charte de l'Association France Eau Publique a été validée ; cette adhésion permet de mutualiser les connaissances et l'expertise des collectivités adhérentes. Enfin, le rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'Eau Potable et de l'Assainissement a été présenté par le nouveau directeur de la Régie Municipale des Eaux (RME), Arnaud ROGER ; à noter que 100 % des analyses bactériologiques et des rejets d'eaux usées sont conformes. Le taux d'interruption de

service (coupures d'eau) est légèrement supérieur à la moyenne nationale ; ceci est dû au vieillissement de certains matériaux, pour lesquels des actions sont en cours. Par contre, le nombre de réclamations justifiées est trois fois inférieur à la moyenne nationale. L'effort de renouvellement du réseau (180.000 €/an) est à poursuivre. Le prix moyen de l'eau reste inchangé à 2,81 €/m³, contre 4 €/m³ au niveau national et 3,47 €/m³ au sein de la CAPG. Enfin, la durée d'extinction de la dette est de 1,6 an pour l'eau et de 1 an pour l'assainissement, preuve d'une gestion financière saine.

- Travaux : le conseil a autorisé la commune à effectuer des travaux de voirie subventionnés en grande partie (46 458 € sur un total de 80 336 €) par une dotation cantonale du Conseil Départemental. Le conseil a aussi autorisé le Maire à solliciter des subventions de l'État, la Région et le Département pour effectuer la rénovation des façades de l'Espace de l'Art Concret, qui date de 2004.

- Énergie : la commune a fait évaluer par un Bureau d'Etudes Techniques la possibilité de production d'énergie électrique en autoconsommation sur trois bâtiments : école Aimé Legall, salle Léo Lagrange, cinéma/médiathèque. L'installation pourrait être subventionnée par la Région à hauteur de 70 % maximum, au titre de l'appel à projets SMART PV 2.0. Le conseil a autorisé la commune à répondre à cet appel à projet en sollicitant la subvention la plus élevée possible.

- Zones d'activités Argile et Tiragon : ces deux ZA sont de compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2017. Toutefois, la commune continue à en assurer l'entretien et la gestion en contrepartie d'un remboursement « à l'Euro » de la CAPG. Le conseil a approuvé le renouvellement provisoire de ce dispositif pour 2018.

- Taxe de séjour : les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019 restent inchangés par rapport à 2017, mais sont désormais inclus les établissements non classés ou sans classement, afin de tenir mieux compte des hébergements chez l'habitant.

- Cinéma La Strada : le rapport annuel de la Délégation de Service Public du cinéma a été validé à l'unanimité par la Commission Consultative des Services Publics Locaux ; il a été présenté au conseil : à noter en particulier qu'en 2017, le cinéma a reçu 322 000 spectateurs et rapporté 124 000 € de ressources à la commune. Par ailleurs, la révision des tarifs a été approuvée, à compter du 1^{er} juillet 2018 ; les tarifs Loisirs, Enfance et Scolaire restent inchangés. Les autres sont augmentés de 0,10 €. Il est aussi rajouté un tarif à 14 € pour les manifestations exceptionnelles.

- Personnel communal : le conseil a approuvé, à compter du 7 décembre 2018, la composition et le fonctionnement de deux structures paritaires : le Comité Technique, commun à la Ville et au CCAS, et le CHSCT. La révision du règlement intérieur, dont la précédente édition datait du 2 février 2006, a aussi été approuvée. Enfin, la mise à jour du tableau des effectifs, conforme au budget 2018, a été approuvée.

- Gendarmerie : le conseil a approuvé à l'unanimité la décision de donner le nom de « Colonel Arnaud BELTRAME » aux bâtiments de la brigade territoriale de la gendarmerie de Mouans-Sartoux, construits par la commune et inaugurés en 1993. Cette décision a été prise en accord avec la famille BELTRAME et le colonel Grégory VINOT, Commandant du groupement de Gendarmerie des Alpes Maritimes, pour honorer l'héroïsme et le sens du sacrifice d'Arnaud BELTRAME. Cette décision marque aussi la coopération exemplaire qui existe entre la brigade de Mouans-Sartoux et la commune depuis 25 ans.



Quand l'agriculture se fait pédagogique

Depuis la création de la régie agricole, élus et agents municipaux unissent leurs efforts non seulement pour offrir une alimentation bio de qualité à l'ensemble des écoliers, mais également pour développer de multiples projets visant à aider à l'implantation d'agriculteurs bio. Mais aussi à sensibiliser tous les publics au développement durable, à favoriser une alimentation saine et de proximité.

La [MEAD \(Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable\)](#) œuvre avec l'aide et l'appui de différents services municipaux à intégrer plusieurs réseaux nationaux et internationaux concernant les échanges d'expériences et l'essai-mage du projet alimentaire de la ville. La reconnaissance de ce projet au niveau européen a permis à la mairie d'obtenir certains financements. Ce qui a notam-

ment rendu possible le recrutement d'une animatrice spécifique pour une durée d'un an dont le rôle sera d'accompagner les écoles, les centres de loisirs et tous les autres publics susceptibles d'être intéressés, à la sensibilisation et l'éducation



sur des thèmes liés au développement durable, à l'alimentation, à la production biologique et à l'environnement (biodiversité, eau, déchets...). C'est ainsi que Diana Maçias, chef de projet en Ingénierie de l'Éducation à l'en-

vironnement, vient de rejoindre l'équipe de la Direction de l'Enfance. Rattachée à la fois au service Animation et à la MEAD, et forte de plusieurs expériences dans le domaine agricole, Diana va coordonner l'ensemble des actions des différents acteurs intervenant sur la parcelle pédagogique qui vient d'être aménagée par le service des espaces verts au domaine de Haute Combe. En plus de cet espace dédié, les centres de loisirs et plusieurs classes de Mouans-Sartoux ont bénéficié d'une visite ludique et éducative du domaine conduite par Diana en partenariat avec les enseignants dans le courant du mois de juin.

Le CCAS a également accès à ce lieu qui permettra aux bénévoles de l'épicerie sociale de produire quelques légumes de saison locaux. Education, santé, solidarité et partage régneront donc en maîtres sur cette parcelle !

Alimentation et zéro déchet : une année de défis

Les deux défis proposés durant toute l'année scolaire sur la commune ont pris fin le 29 mai dernier. Ces deux premières éditions [FAAP \(familles à alimentation positive\)](#) et [OZD \(Objectif Zéro Déchet\)](#) ont permis aux foyers participant de découvrir et d'adopter de nouvelles pratiques et habitudes, plus durables, meilleures pour la santé et pour notre planète. Lors du défi FAAP de nombreux ateliers ont été proposés : cuisine, jardinage, nutrition, gaspillage alimentaire, découverte des épices... et qui ont porté leurs fruits puisqu'une hausse globale de consommation de produits bio et locaux a été mesurée, tout en maintenant voire diminuant le budget ! Une seconde édition sera proposée à la rentrée prochaine. Renseignements : mead@mouans-sartoux.net



Quatre bornes de recharge pour véhicules électriques

ont été installées récemment sur le parking de la gare SNCF (notre photo ci-dessous) et sur celui de la laiterie.

Huit emplacements dédiés (deux par borne) sont désormais disponibles et viennent s'ajouter à un dispositif de 95 bornes sur le « triangle » Cannes-Grasse-Antibes. Accessibles à la fois aux utilisateurs occasionnels ou aux abonnés, sur smartphone ou avec un badge. Renseignements et abonnements :

www.wiiiz.fr



Vigilance cambriolages

- En journée, en votre absence, ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes. Ne pas mettre les clés sous le paillasson, sous un pot de fleurs ou dans la boîte à lettres. En cas d'absence prolongée, aviser un voisin ou la police municipale de Mouans-Sartoux (04 92 92 47 27.)

- La nuit, ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes, surtout en période estivale. Fermer la porte d'entrée à double tour. Ne laisser pas les clés sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Idem la journée. Ne pas laisser dans le jardin ni échelle ni outils. Ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Pour plus de conseils : www.interieur.gouv.fr

Rappel civique : tenir les chiens en laisse dans la Grand Pièce

L'arrêté municipal du 04/09/1998 réserve le parc forestier de la Grand Pièce en période scolaire aux enfants des écoles et du centre de loisirs. Il est interdit de laisser les animaux souiller ou dégrader les lieux. L'arrêté municipal du 06/07/2005 précise que les chiens doivent être tenus en laisse.

Plan canicule 2018 : le CCAS et la police municipale mobilisés

Le C.C.A.S. informe les personnes âgées et les personnes fragilisées, des actions qui seront mises en place pour qu'elles puissent profiter pleinement de cette période estivale :

Les personnes peuvent se faire inscrire sur un registre au C.C.A.S. afin d'être aidées en cas de problèmes liés au déclenchement du Plan Canicule.

Le C.C.A.S propose également aux personnes qui en éprouvent le besoin, d'être appelées aux jours et heures de leur convenance, pendant toute la période estivale.

La Police Municipale prendra contact directement avec les personnes isolées de la commune afin de leur apporter un soutien moral et, le cas échéant, les diriger vers les services appropriés (voir les n° de téléphone dans l'encadré ci-dessous). Une salle climatisée située au rez-de-chaussée du C.C.A.S, facile d'accès en ce qui concerne le stationnement, est mise à disposition pour permettre aux personnes de se détendre aux heures les plus chaudes de la journée.

Un véhicule est mis à disposition des personnes pour se rendre à cette salle. Il suffit de téléphoner au C.C.A.S. pour fixer un rendez-vous.



Pour éviter tout désagrément dus à la canicule, ci-contre sur l'image, quelques conseils délivrés par le ministère de la santé et de la protection sociale.

Principaux numéros :

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 04.92.92.47.22
- POLICE MUNICIPALE : 04.92.92.47.27
- POMPIERS : 18
- MAIRIE : 04.92.92.47.00



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

